

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 22

Artikel: Un souvenir de M. Moïse Vautier
Autor: Vautier, Moïse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dépondu que l'einfatè asse ràì què bàlla dézo son gilet.

— Mà, que fà-tou ? lai fà sa fenna.

— Ah ! repond lo gaillà ein rizeint, ne peinsavo pas que y'été tsi no ; mà que vò-tou ! quand on a accoutemà dè fèrè oquie, on lo fà sein lài peinsà !

On dzo, cé pouro taillu nè sé trovà rein bin et dut sè mettrè à lhi ; l'eut dè la fivrè et fut bintout à batailli tota la né. Onna né, revà qu'on esqueletta lài montràvè on grand drapeau qu'été fè avoué ti lè bocons que l'avà z'ao z'u robà. L'étaì sa concheince que sè reveillivè. Adon seimblia à noutron coo qu'on lo rebedoulàvè avau on pecheint déruperit, pè rappo a cé drapeau, que cein lo reveillà. Chàvè à grossès gottès. Adon sè peinsà : « Crayo bin qu'è mau fè dè tant robà » ; et cé révo lo tracassà et lo tormeintà tant que sè dese ein li-mèmo : « Se pu mè gari, mè vé tatsi dè mè coredzi et dè fèrè la brava dzein. »

Ye fini pè sè gari et pè recoumeinci à teri l'aothie ; mà cein lài étai rudo molési dè restà bràvo, kà l'allugàvè adé clliào pattès. Adon, po teni bon, ye contà son révo à ne n'ovràì que l'avàì prai po cein que l'avàì prào ovrado, et lài fe :

— Quand te mè vairè su lo balan d'einfatè oquie dézo mon gilet te mè farè : « Noutron mairè !... Et lo drapeau !... »

Cein allà bin tandi cauquies teims ; quand peinsàvè à mau, l'ovràì lài fasàì lo discou, et l'autro sè mettàì à sublià on bet dè tsanson po sè consola ; mà on iadzo que copavè po onna veste dè bàlla tredaina rossetta, sè peinsà : « Eh ! nom dè nom ! quin bio pà diétons que porrè portant accrotsi quie ! » et ne put pas lài teni. L'ovràì, que vayàì que lè taillès allavont crenenà po liein que ne faillàì, lài fà : « Noutron mairè ! Et lo drapeau !... »

— A la fin, te coumeincè à m'eimbètàì lài repond lo cosandàì on pou eingrindzi ; eiliou ton mor et laissè-mè tranquillo ; d'ailleu n'iaivàì rein dè milana su lo drapeau !

La Fondation de Marseille.

La ville de Marseille a décidé de célébrer, au mois d'octobre prochain, le 2,500^e anniversaire de sa fondation. De grandes fêtes seront données, qui révéleront pour la circonstance un caractère volontairement archaïque et rétrospectif. C'est ainsi qu'on verra s'avancer du large une galère antique, reconstituée d'après les dessins des vases grecs et les descriptions que nous ont laissées les anciens, et qui représentera au naturel la galère de Protis abordant avec ses Phocéens sur la côte même où devait s'élever plus tard Massilia.

J'imagine qu'on aura quelque peine à reconstituer la galère ; il y faudra toute la science des archéologues. Le grave débat qui éclata, il y a quelques années, au sujet de la trirème grecque, entre l'amiral Jurien de la Gravière et M. Cartaud, actuellement professeur à la Sorbonne, n'est pas encore oublié. Le marin et le professeur ne purent se mettre d'accord sur le mode exact de construction, de fonctionnement et de navigabilité de ces galères à trois étages qui battaient l'eau d'un triple appareil de rames superposées.

Pour malaisée qu'elle soit, la reconstitution de la galère du bon Protis reste néanmoins dans le domaine des choses possibles. Ce qu'on aura plus de peine à reconstituer, c'est la physiologie du rivage au moment où Protis y aborda. Les descriptions des géographes latins et grecs peignent comme incurablement maigre et rebelle à toute culture, sauf à celles de la vigne et de l'olivier, l'ancien territoire massiliote. A l'ouest s'étendait une côte basse, brumeuse, ensablée par les alluvions du Rhône, insalubre à cause des marécages dont les travaux modernes ne l'ont pas encore complètement purgée.

C'est à la première année de la 45^e olympiade, la 151^e de la fondation de Rome, c'est-à-dire en l'an 590 avant Jésus-Christ, que remonte l'établissement des Phocéens à Marseille. Au cours d'une de leurs expéditions maritimes, les Phocéens, dont les vais-

seaux sillonnaient déjà, à l'époque d'Homère et d'Hésiode, toutes les mers alors connues, abordèrent aux rivages de la Gaule méridionale, non loin de l'embouchure du Rhône ; de retour à Phocée, ils firent de leur excursion sur les côtes de la Ligurie une description si enthousiaste que le Sénat de la République ionienne ordonna l'équipement de plusieurs galères pour y conduire une colonie. Simos et Protis furent désignés pour le commandement de la flotte et l'expédition fut placée sous la protection de Diane d'Ephèse. L'escadre phocéenne cingla vers l'extrémité de la mer des Gaules et vint jeter l'ancre à quelque distance de l'embouchure du Rhône, dans une contrée peuplée de tribus connues chez les Latins sous le nom de Ligures et chez les Grecs sous celui de Lygies.

Mais le vrai nom de ces peuples paraît avoir été Ligues. Jusqu'à ces tout derniers temps, les savants hésitèrent à leur sujet. Comme on les peignait bruns, petits, agiles, durs à la fatigue, traits qui concordent avec ceux des Ibères, certains auteurs, comme Amédée Thierry, avaient fini par ne voir en eux qu'une branche de cette famille.

Les Ibères furent vraisemblablement la première population des Gaules dont l'histoire fasse mention. On dit qu'un débris de leur idiome subsiste encore chez les Basques français et espagnols des deux versants des Pyrénées occidentales.

Refoulés dans les Pyrénées et en Espagne par l'invasion des Ligures, les Ibères furent abandonnés à la presque totalité de l'ancienne Gaule. Ce qui avait fait croire que les Ligures habitaient uniquement le long de la Méditerranée, c'est que, lors de l'arrivée des Romains, ils ne subsistaient plus à l'état distinct que sur l'étroite bande de territoire qui va du Rhône à la Ligurie génoise. Partout ailleurs ils étaient mélangés avec les Celtes et plus ou moins absorbés par eux. Mais il est admis aujourd'hui qu'avant l'arrivée de ceux-ci et après l'émigration des Ibères ils occupèrent presque toute la Gaule.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, on s'accorde à reconnaître qu'à l'époque du débarquement de Protis, les Ligures formaient sur le rivage méditerranéen une population extrêmement dense, répartie en tribus, dont la plus importante était celle des Ségobriges, qui peuplaient justement la rive gauche du Rhône. La colonie phocéenne ne pouvait songer à s'établir dans le pays sans s'assurer la bienveillance, sinon l'appui, de Nannus, roi de cette tribu. A cet effet, on conte que Protis et quelques-uns de ses compagnons se rendirent à la demeure royale le jour même où Gyptis, fille du chef ligure, devait faire choix d'un époux en présentant, selon la coutume, une coupe remplie d'eau à l'un des invités de son père. Or, il paraît que Nannus accueillit généreusement les Phocéens et les pria même d'assister au banquet qu'il offrait à cette occasion.

On sait le reste. Gyptis apparut à la fin du repas et, séduite par la mâle beauté de Protis et par son noble maintien, elle lui offrit la coupe remplie d'eau. Le roi applaudit au choix de sa fille ; les deux fiancés furent unis sans retard et les Phocéens obtinrent la liberté d'établir leur colonie sur le territoire des Anatiiliens. L'emplacement que leur céda Nannus était abrité par des montagnes alors couvertes d'épaisses forêts et formait une péninsule baignée par la mer. C'est là, sur le flanc d'une colline exposée au midi, qu'ils fondèrent la ville d'abord nommée Massalia, deux mots liguro-latins : *Mas Salyorum* (demeure des Salyens), puis Massaglia, et enfin Marseille.

Cependant Protis et ses compagnons ne pouvaient compter longtemps sur le concours des populations barbares au milieu desquelles ils étaient venus s'établir et qui n'avaient d'autres ressources que le brigandage et la piraterie. En butte à leur hostilité, ils durent s'efforcer de les chasser de la contrée. N'y parvenant pas, Protis renvoya à Phocée quelques-uns de ses compagnons, afin de demander à la mère-patrie des secours en hommes et en matériaux. Son espoir ne fut pas déçu. Le gouvernement phocéen équipa, aux frais du Trésor public, de nombreuses galères à cinquante rames qui transportèrent sur les côtes liguriennes une population jeune, ardente, enthousiasmée par le tableau enchanteur qui lui avait été fait des beautés du pays où on l'entraînait. Les vaisseaux débarquèrent également des matériaux de toutes sortes, des outils pour le travail, des armes pour la défense, des graines, des plants de vigne et d'olivier pour la

culture ; en un mot, tout ce qui était indispensable pour la construction de la cité, le développement et la prospérité de la colonie dont Protis, par son alliance avec la fille du roi des Ségobriges, avait si heureusement assuré l'avenir.

La cité a grandi depuis lors ; elle est aujourd'hui une des métropoles de la Méditerranée. Mais, devenue riche par son commerce et son industrie, elle se souvient toujours de ses humbles origines et elle se plaît à les commémorer.

On dit que, pour cette fois, tout un cérémonial rétrospectif évoquera sous les yeux des spectateurs l'histoire même de la fondation de Marseille. La reconstitution du passé ne se bornera pas à faire venir de Ratonneau ou de Pomègue une galère symbolique. Protis sera debout sur cette galère ; mais, sur la plage, les chefs ligures, réunis dans un festin, l'attendront en chantant ; parmi eux, une belle Marseillaise, sous les traits de Gyptis, élèvera la coupe qu'elle doit tendre à l'élu de son choix. La seule dérogation qui sera faite à l'usage est dans la nature du liquide qui remplira la coupe : ce n'est plus d'eau qu'elle sera pleine, mais d'un champagne pétillant. Il faut bien faire sa part au modernisme.

(Extrait du *Petit Parisien*.)

Un souvenir de M. Moïse Vautier.

Nous ne saurions revenir sur la carrière si bien remplie du magistrat que Genève vient de perdre, les journaux suisses et notamment ceux de la Suisse romande ayant donné à ce sujet des notices biographiques très complètes et fort intéressantes.

Nous voulons seulement rappeler ici le côté si gai, si jovial du caractère de Moïse Vautier, et l'entrain qu'il apportait soit dans les réunions d'amis, soit dans les manifestations joyeuses de la vie nationale.

« Jouissant d'une grande popularité, disait un de nos confrères, il savait l'entretenir par la rondeur de ses manières, la bonhomie de l'accueil, la simplicité fruste et joviale de ses propos. »

C'est ainsi que M. Vautier a amusé tant de gens avec le récit désopilant de la *Mappemonde qui penche*, l'une de ses meilleures boutades qu'il débitait en parler vaudois, d'une façon désopilante : pour ce genre-là, il n'avait pas de rival.

On sait que le gouvernement vaudois envoyait autrefois, chaque année, à Genève, des commissaires chargés d'examiner l'état du lac et du barrage, cause de tant de dégâts sur les rives vaudoises.

On accueillait nos délégués par d'aimables paroles, et après un bon souper et force libations, on se séparait bons amis jusqu'à l'année suivante. D'un souper à l'autre, les Genevois oubliant leurs promesses, et tout était à recommencer.

Voici comment Moïse Vautier racontait cette histoire, bien connue il est vrai, mais qu'on relira encore avec plaisir :

« Lundi dernier, Mossieu le Conseiller me dit comme ça : I te fau allé à Genève : tu vérifieras le niveau du Léman ; i faudra t'entendre avet le Conset d'Etat de Genève, et puis tu nous feras un rappo. Tu te laisseras pas engueuser ; i manque pas de farceu par là. — N'avez peur, que j'y dis, je veu assez faire !

Je pa pou Genève pa le bateau à vapeu, et arrivè là bas je vais tout droi à la maison de ville. Je demande au concierge à qui i fallait que je parle, rappo au niveau du Léman. I me mène dan un bureau où i me fait parlé avè un mossieu (un bien joli homme) qui me dit : Voyez-vous, ça n'est pas mon affaire : i faudrait parlé à Mossieu Ormont.

D'abo j'étaì un peu embarrassé, parceque je me pensais : y a Ormont-dessus et Ormont-dessous, mais quan i m'on eu dit que c'étaì un troisième étage, j'ai bien compris que c'étaì Ormont-dessus.

Je vais don trouver ce Mossieu Ormont (un

« bien joli homme ») et je lui dis que je venais pour s'entendre, rappo au niveau du Léman. Tout de suite i fait veni l'ingénieur cantonat, qui apporte tout plein de plans. Je pensais faut pas te laisser enguieuser ! Mais j'ai tout de suite vu qu'i cherchaient pas à me tromper, parceque le Léman était bien marqué su tous ces plans. Il était marqué en bleu. On s'est mi à examiner les plans. Mais c'est qu'y en avait ! y en avait ! A force de les regardé, à la fin je voyais tout bleu.

Je di : I fau aller boire demi-pot ; on verra plus clair.

L'ingénieur cantonat me mène au café du No et nous demandons une bouteille de Crépy (c'est du vin de par là bas qui est joliment bon ; mais tout de même i ne vaut pas l'Yvorne). Y avait beaucoup de monde et l'ingénieur cantonat me dit : Vous voyez bien ce Monsieur ? C'est le président de la république ? — Comment, que j'y fais : le président de la république ? — Eh ! oui, c'est Mossieu Vautier. — Ah ! bien, que je fais, je suis bien content de le voi, pace qu'i fau aussi que j'y parle rappo au niveau du Léman.

Je vai don parlé à Mossieu Vautier (un bien joli homme) et je lui dis pourquoi je venais. Pou ça, i n'est pas blaguieu ce Mossieu, pace qu'i me dit tout de suite : Voyez-vous, moi je suis pas bien compétent, mais voilà mon ami, le docteu Vaucher qui veut bien vous dire toutes les affaires, paceque lui il est bien au courant.

Ah ! c'é un homme bien instruit ce docteu Vaucher. I m'a dit des raisons ! tout le monde saurait pas dire des raisons comme y m'a dit. C'é un homme qui a étudié. Je saurais pas répéter tout ce qu'i m'a dit, mais si fait bien oui le principat : — Vous avez du remarqué, qu'i m'a dit, su les plan hydrographique, que la mappemonde penche. Elle penche du côté du canton de Vaud ; ça fait que l'eau se renverse contre la rive vaudoise et nous n'en sommes pas cause.

D'abo je comprenais pas très bien. Mais i m'ont bien expliqué l'affaire et je pensais : Tout de même comme on est bête de chercher trente-six raisons pou une affaire si simple !

Ma foi, moi, j'ai bien remercié ces Messieurs pou la franchise de leu z'explications loyales. On a encore bien bu du Crépy. A la fin je m'en sentais bien un petit peu, mais j'ai dormi dans le train depuis Coppet à Lausanne.

Enfin l'ingénieur cantonat m'a accompagné au chemin de fê et j'ai payé demi-pot d'Yvorne au buffet.

Quand j'ai revu le Conseiller, y me dit : Et ton rappo ! — Mon rappo ! que je dis ; il est bientôt fait mon rappo : La mappemonde penche. C'est pas la peine de faire encot des écritures pour ça. »

M. Vautier n'avait pas moins de succès lorsque, dans sa belle prestance, et avec un air de crânerie à dérider tous les fronts, il prononçait le discours du *Syndic de Morges*, au Tir cantonal :

Cherrrs concitoyens, confédérés, brrraves amis de Morges ! Voilà tienze ans que je suis le syndic de Morges et que je vis au milieu de vous comme un père au milieu de ses enfants...

Et plus loin :

Vous voyez là-bas sur ce petit mamelon ce vieux drapeau qui n'a plus que le manche avec un peu de patte au bout : Eh bien, cherrrs concitoyens, frères d'armes, ce drapeau, c'est la bannière qui a conduit nos ancêtres, etc., etc.

On se figure les frénétiques applaudissements qui accueillaient ces spirituelles et amusantes élocubrations. Tout le monde riait, même les Vaudois, qui savaient toujours, dans ces occasions, prendre la chose par le bon côté. Ceux-ci savaient, du reste, se dédomma-

ger largement en imitant l'accent genevois, qui leur fournissait aussi matière à maintes plaisanteries.

La patte graissée.

Une vieille avait deux vaches qui la faisaient subsister. Elles entrèrent un jour dans les pâturages d'un seigneur, et y furent saisies par son prévôt. La bonne femme, à l'instant, courut au château supplier cet officier de les lui rendre. Il fit entendre qu'il lui fallait de l'argent ; et celle-ci, qui n'avait rien à donner, s'en revint fort désolée. En chemin, elle rencontra une de ses voisines qu'elle consulta sur son malheur. Il faut en passer par ce qu'il demande, lui dit l'autre, et vous résoudre à lui *graisser la patte*. La vieille, qui était fort simple, n'y entendit pas finesse, et prenant le conseil à la lettre, elle mit dans sa poche un vieux morceau de lard et retourna au château.

Le seigneur se promenait devant sa porte, les mains derrière le dos. Elle s'avance doucement sur la pointe du pied et lui frotte les mains avec son lard. Il se retourne pour lui demander ce qu'elle fait : « Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle en se jetant à genoux, le prévôt a saisi mes deux vaches dans votre pré, et l'on m'a dit que si je voulais les ravoir, il fallait lui graisser la patte. Je venais pour cela, mais comme je vous ai vu à la porte et que vous êtes son maître, j'ai imaginé que vous méritiez bien mieux qu'on graissât la vôtre. »

Le seigneur rit beaucoup de la naïveté de la vieille ; il lui fit rendre ses vaches, et lui donna même, pour les nourrir, le pré dans lequel elles avaient été saisies.

Fleurs desséchées. — Nous sommes en pleine saison des fleurs ; elles prodiguent partout leurs grâces et leurs parfums. Les citadins rentrent le soir de la promenade, chargés de fleurs. Ils en ont dans les mains, dans les bras, à la boutonnière, au chapeau. Elles emplissent les boîtes à herboriser ; elles débordent des paniers et des filets. Dans les maisons, les vases, les coupes, tous les ustensiles propres à recevoir des bouquets sont occupés. Les plus humbles logis en sont égayés, embaumés ; ils prennent un air de fête et participent ainsi aux réjouissances de la nature. Il n'est pas de luxe plus louable et ce luxe est permis à chacun.

Mais les fleurs passent vite, en dépit des artifices inventés pour prolonger de quelques instants leur vie si courte. Une de nos lectrices nous demande si, à défaut de leur fraîcheur et de leur parfum, condamnés à disparaître sans remission, il n'existe pas un moyen particulier de dessécher les fleurs, qui permette de conserver, dans une certaine mesure, leurs formes et surtout leurs couleurs.

Voici un procédé, grâce auquel on peut conserver les couleurs des plantes, pendant quelque temps tout au moins. Laver une certaine quantité de sablon fin pour en séparer toutes les matières étrangères, faire sécher, passer à travers un tamis, puis le mettre en couche au fond d'un vase de terre. Etendre sur cette couche la plante avec ses fleurs, ses feuilles et une partie de sa tige. Versez du sablon peu à peu en ayant soin d'étendre à mesure les diverses parties de la plante, pour qu'elles ne soient ni gênées ni froissées. Lorsque la plante est couverte d'une couche de deux ou trois centimètres de sable, porter le vase dans une étuve chauffée à 45° environ et l'y laisser pendant un jour ou deux, plus ou moins, suivant l'épaisseur de la plante. A défaut d'étuve, exposer le vase aux rayons du soleil pendant sept ou huit jours. Dès que la dessiccation est opérée, faire écouler doucement le sable en inclinant le vase et retirer la feuille avec précaution.

Si un de nos lecteurs connaît un autre procédé plus simple et plus sûr, nous lui serons reconnaissants de vouloir bien nous l'indiquer. Tous les renseignements seront les bienvenus.

La vieille Jeannette vient de perdre son mari. Elle s'en va dans tout le village, pleurant,

gémissant, recommençant ses lamentations à toutes les personnes qu'elle rencontre.

« Oh ! ma chère, mon pauvre homme est mort. Quel malheur ! »

Et les sanglots de reprendre de plus belle Puis, s'étant essuyée les yeux avec le coin de son tablier, elle continue sa funèbre tournée.

Nouvelle rencontre : nouvelles jérémiades.

« Mais, ma pauvre Jeannette, lui dit enfin une cousine, consolez-vous. Je comprends que la mort du père Abram vous attriste. On ne se sépare pas comme ça, après avoir vécu cinquante ans ensemble, sans que... »

— Oh ! mon pauvre Abram !... mon pauvre homme !... pourquoi m'as-tu laissée ?...

— Allons, allons, Jeannette, un peu de courage. Je vous avoue que je ne comprends pas très bien votre grande affliction. Après tout, le père Abram n'était déjà pas si facile. Vous en avez rudement enduré avec lui... Un homme qui est allé jusqu'à vous battre !...

— Oh ! pour ça, c'est vrai ; il m'a fallu bien de la patience. Je ne peux pas dire que j'aie eu de la chance...

— Eh bien, vous voyez, Jeannette. Allons, séchez vos larmes... Vous serez pourtant bien plus tranquille, maintenant...

— Oh ! je sais bien que vous avez raison, ma bonne Louise ; à présent, je serai plus tranquille, plus heureuse... Mais, que voulez-vous, vous savez comme se sont les gens... Qu'est-ce qu'ils diraient si je ne pleurais pas ?...

Une bonne excuse. — « Nous autres, Vaudois, nous disait l'autre jour quelqu'un, nous n'aimons pas écrire. Nous ne sommes pas plus bêtes que d'autres ; nous savons bien ce que nous voulons et, le plus souvent, savons assez bien le dire ; l'écrire, inutile. Voyez plutôt dans les assemblées de sociétés ou autres, combien nombreuses sont les personnes qui demandent la parole et qui disent, d'une façon plus ou moins élégante, ce qu'ils ont à dire. Il en est même qui ont une facilité et une abondance de parole extraordinaires ; on ne peut plus les arrêter. Mais, essayez de donner une plume à ces féconds orateurs et priez-les de rédiger en quelques lignes leurs propositions. Ils n'y sont plus. Au bout d'un moment d'essais infructueux, vous êtes sûr qu'une indisposition très commune les obligera à sortir subitement. »

Boutade.

Sur le quai d'une de nos petites stations de campagne.

L'arrivée du train étant signalée, le chef de gare avait invité les voyageurs à se reculer, de peur d'accidents.

Un brave paysan, un peu sourd, et qui n'avait pas entendu cette invitation, restait au bord du quai.

Le train est en vue.

Le chef de gare se précipite vers le paysan, le saisit par le bras et le tire violemment en arrière : « Hé, là ! qu'attendez-vous pour vous reculer ? N'avez-vous pas entendu ce que je viens de dire ?... Quand vous serez coupé en deux, vous viendrez encore vous plaindre à moi, n'est-ce pas ?... »

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.